



## Licenciement abusif et refus de délivrance de fiches de paies

Par **aaafbm**, le **09/08/2010** à **15:23**

Bonjour,

J'ai été licencié sans préavis et verbalement (en présence de témoins) par mon employeur le 30 Mai dernier.

Ce dernier refuse de m'envoyer mes 3 dernières fiches de paies et ma lettre de licenciement, et d'effectuer les formalités administratives auprès des Assedic.

Devant ces faits, je me suis mis à chercher un autre travail et en a trouvé un le mois dernier.

Mes questions sont les suivantes :

1) Quels sont mes recours auprès des Prud'hommes contre le refus par mon ancien employeur de me délivrer les documents qui me reviennent de droit?

2) Le fait d'avoir trouvé un autre travail n'est-il pas considéré comme une démission (même si je me suis basé pour cela sur un licenciement verbal) ?